CFPPA DIE

CFPPA DE DIE
200 avenue de la Clairette
26150 Die

www.levalentin.education/cfppa-die

04 75 22 04 19

cfppa.die@educagri.fr

Réaliser les opérations de l'atelier ovins lait

Formation en présentiel

LIEU : CFPPA de Die

DURÉE & RYTHME :
70 heures sur 2 semaines
Du lundi au vendredi
(7 heures par jour)

PROCHAINE SESSION :
du 8 au 12 février 2027 et du 10 au 14 mai 2027

PUBLICS CONCERNÉS :
- Agriculteurs
- Porteurs de projet

PRÉREQUIS :
Avoir 18 ans

Indicateurs sans objet car 1re session

0 de satisfaction

0 de recommandation

0 de réussite

DATE MAJ : 15/09/2026

OBJECTIFS

- Acquérir les notions de base pour élever un petit troupeau
- Évaluer la faisabilité de son projet de création de l'atelier complémentaire sur l'exploitation existante
- Comprendre les rôles des instances sanitaires et les règles pour installer des ovins sur son exploitation agricole

CONTENU DE LA FORMATION

- L'alimentation appliquée aux ovins et à leurs besoins liés à la production laitière
- La physiologie digestive des ovins
- La physiologie de la reproduction des ovins
- La planification de la reproduction
- La méthode de contrôle de performance : l'intérêt du contrôle laitier
- La prédation : la biologie du loup et les moyens de protection
- La conception du bâtiment adapté à l'élevage des brebis lait : la conception de la machine à traire
- Les soins naturels adaptés
- Les gestes d'urgence et les soins
- La planification et la conduite des pâturages
- Le dimensionnement du projet et de ses besoins

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

- Cours en salle
- Visites d'exploitations
- Mise en commun des observations lors des visites et valorisation à travers les projets
- Travail individuel et/ou en sous-groupes (selon projets) accompagné par le formateur

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Evaluation des acquis des stagiaires : oral basé sur un travail écrit réalisé par chaque stagiaire sur son projet d'atelier ovins lait

Evaluation de la satisfaction des stagiaires : bilan individuel en fin de formation

MODALITÉS ET DELAIS D'ACCES

Pour les stagiaires BP REA d'autres centres, le coordinateur doit faire une demande d'inscription au CFPPA de Die par mail.

Les personnes hors cursus de formation BP REA doivent s'inscrire en ligne au minimum 7 jours avant le début de la formation :
Sur levalentin.education/cfppa-die, cliquer sur le bouton JE CONTACTE LE CFPPA POUR M'INSCRIRE
et compléter le formulaire

Si via Moncompteformation, le délai est de 15 jours avant la formation et avoir son identité numérique créée.

POURSUITE ET DÉBOUCHÉS

Validation de l'UCARE "Réaliser les opérations de l'atelier ovin lait" du Brevet Professionnel Responsable d'Entreprise Agricole
(RNCP 38093, certificateur Ministère de l'Agriculture et de la souveraineté alimentaire et de la forêt, date de publication 13/10/2023)
Activées visées : élevage ovins lait en diversification

RÉFÉRENT DE LA FORMATION

Christelle ROUAT, coordinatrice
04 75 22 04 19 | cfppa.die@educagri.fr

COÛT ET FINANCEMENT

Coût pédagogique indicatif : de 9,5 à 25 euros de l'heure selon le statut du stagiaire et les modalités de financement

Financements envisageables :

- CPF
- Financement individuel
- Vivéa si exploitant agricole

ACCESSIBILITE

Gare SNCF, bus
Parking vélos et voitures

Le centre est labelisé H+ pour l'accueil des personnes en situation de handicap. Merci de nous contacter pour tout besoin spécifique. Nous étudierons ensemble les adaptations possibles de votre parcours de formation

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE Liberté Égalité Fraternité · France Travail · La Région Auvergne-Rhône-Alpes · Cofinancé par l'Union européenne